

Comment mieux répondre au marché du maintien à domicile des Personnes Agées ?

Etre capable de proposer des travaux d'adaptation de logement pour les personnes âgées

- ✓ Caractériser les marchés de l'adaptation du logement pour les personnes âgées
- ✓ Identifier la problématique du vieillissement de la population et des personnes en situation de handicap
- ✓ Appliquer la réglementation accessibilité
- ✓ Analyser les demandes et besoins des différents interlocuteurs
- ✓ Décrire une approche globale de travaux d'accessibilité et proposer des offres de travaux en lots isolés, bouquets de travaux ou offre globale et prendre en considération :
 - Les besoins des utilisateurs du logement
 - Les nouvelles solutions techniques, nouveaux matériaux



Programme :

1. Le contexte social

Données contextuelle sur les enjeux du vieillissement

Politique générale du maintien à domicile

Autres modes de résidences

2. Le contexte réglementaire

La loi du 11 février 2005 (accessibilité)

Accessibilité des logements

Arrêté du 24 décembre 2015

Accessibilité des services (Etablissement recevant du public)

Les Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée)

Arrêté du 8 décembre 2014 (accessibilité des ERP existants)

La loi ASV 28 décembre 2015 (adaptation de la société au vieillissement)

3. La compréhension des besoins :

Les différentes déficiences des personnes âgées et leur impact psychosociologique

- La déficience motrice
- La déficience cognitive
- La déficience auditive
- La déficience visuelle

4. Découverte

Mises en situation : Simulation déficience visuelle / Essai en fauteuil roulant / Présentation d'une simulation de transfert

Nantes ou Angers

25 et 26 avril 2017

Durée : 2,00 jour(s), 14:00 heures

580€ HT par personne

Public : Dirigeant d'entreprise, personnel de direction, responsable technique et chargé d'affaire

Renseignements et inscriptions : Contactez votre conseiller

02 40 20 36 66 ou contact@paysdelaloire.ifrb.fr